

PROJET TR'OCC Axe 2.1 formation cédants

Réunion visio du 02 juin 2025

Sophie ZUBER TV fait un tour de présentation de l'axe 2 et de ces sous-axes. Remise en contexte : les parcours de restructuration sont envisagés pour des fermes à gros capitaux, fermes d'élevage ou autres filières en perte de vitesse (viticulture), comment trouver des repreneurs ?

Axe 2.3 : sensibilisation des PP/repreneurs à la restructuration va être animé par l'ADEAR 48 et fera écho à ces échanges.

Jusqu'à fin 2026 pour monter une formation à destination des cédant-e-s

Questions :

- qui fait des formations ? retours ? évolutions ? perspectives ?

Présent-e-s :

Sophie ZUBER (Terres Vivantes)

Mathieu GERBAULT (FERMENCOOP)

Gilles LEFRANCOIS (SAFER)

Kioumars SHOARA (ADEAR48)

Pascale CALDERAN (ATAG)

Audrey BOUSSAOUD (ADEAR32)

Aurélia LECLERC (ADEAR82)

Arpentage des programmes de formation mis en place et retours d'expérience :

TV34-66 : 35h puis réduite à 28h.

> J1 et J2 : aspects humains (Cabinet Autrement Dit). Apports théoriques de son travail de recherche (D. Lataste) : intéressant car permet de montrer aux cédants d'entendre que leurs cas n'est pas isolé. Apport en analyse transactionnelle. Travail sur le cycle des fermes de sa part, à creuser (permet de questionner et relativiser les attentes liées à la transmission vis-à-vis de l'étape dans laquelle se trouve la ferme : en déclin ? en redynamisation ? en croisière ?).

> J3, J4 : apports juridiques, fiscaux, sociaux + estimer la valeur de la ferme (présentation des différentes méthodes). Animation TV3466.

> J5 : se préparer à la rencontre de repreneurs, rédiger une offre (TV 3466)

Le module MSA, Droits à la retraite a été sorti du programme pour permettre aux agris en cessation d'activité (avant retraite) de participer à la formation.

Réduction de la durée, création de modules spécifiques (MSA / aspects humains). Problématique de compatibilité des calendriers de transmission des cédants : difficulté à créer des groupes sessions sur des timings compatibles

Réflexion sur la transmissibilité tout au long de la vie d'une ferme.

ATAG : intervient sur des formations aux cédant-e-s surtout organisé par les ADEAR. Intervient sur la question du volet HUMAIN en 1ère journée (avant intervention juridique, économique....) sur le projet du cédant-e. Et de son côté, sur les formes sociétaires (à destination des cédant-e-s)

> Préparer le projet, être au clair sur le prix, de préparer à la rencontre

Question du prix est centrale et est difficile à aborder pour les cédants et dans la relation avec les repreneurs. Aussi de plus en plus de personnes qui viennent vers l'ATAG avec souhait d'arrêt d'activité avant retraite et avec nouveau projet de vie et avec des problématiques liées par exemple au fait d'en avoir marre du métier.

Pour les grosses fermes : Temporalité longue, transmission en plusieurs fois, rester en activité le temps de tout transmettre.

Kioumars ADEAR 48 : formation avec 8 participants sur 3 jours. En lien avec le Parc National des Cévennes (Entre 2024 et 2025) Plusieurs intervenants, MSA TdL.... Formation qui a bien fonctionné sur l'aspect échange entre cédants notamment > Souhaiterait reproduire en 2025 en allant plus loin

formation/ temps collectif partenariat avec le Parc national des Cévennes

- visite de ferme en J3 : passer de l'impression d'avoir un projet de transmission particulier à celle d'avoir des points communs des interrogations communes avec les autres cédant-e-s : favorise la prise de conscience

- question du prix de vente, du logement

Fermes « difficiles à transmettre » : Restructuration foncière mais aussi restructuration en lien avec évolution des ateliers de production : comment on travaille la projection des productions sur le temps long (CC).

Retour de Kioumars : manque de compétence en interne / d'exemples existants (malgré livrable INPACT champ des possibles) pour pouvoir proposer "avec légitimité" de la restructuration ? Demande de formation/mutualisation/montée en compétences dans ce sens

Question/ Besoins: comment être plus efficace dans la proposition de projets de restructuration ?

monter en compétence sur ces questions : aspects techniques liés aux changements d'ateliers

Gilles Lefrançois, SAFER : ne font pas de formation mais participent à celles de la chambre, à destination des cédant-e-s, l'entrée n'est pas "les exploitations difficiles". Public cible : à 2/3 ans de la retraite. Gilles : "souhaiterait s'y prendre en amont, beaucoup plus tôt".

Serait ce possible de tester la formation à l'issue du CASDAR 2026 avec le Parc national des Cévennes ?

Mathieu Gerbault FERM'EN COOP : CAE généraliste (existe depuis 2- 3 ans) créé par GAB à la base et InPACT.

Lieux tests pour fermes difficilement transmissibles en l'état (= entre cédant-e et pp) > intervient en prix d'achat/vient au milieu (fermage, portage), installe un-e pp pendant une transition. Ne fait pas de formation à proprement parler mais s'est posé la question pour ces transmissions dites "difficiles".

Voit bcp de désarroi, des choses factuelles (prix...) mais aussi des choses de l'ordre psychologique : se demande est ce que c'est mobilisant pour les cédants ?

Quelle posture, comment on accompagne, jusqu'où (expertise) ? se former ou bien clarifier la posture

Location vente comme outils de transmission progressive, comme le portage foncier

Sur les questions de restructuration, les paysans connaissent mieux leur ferme et leur territoire que nous

Retour d'expérience, exemple d'accompagnement à la transmission avec la CAE :

premier lieu test restructuration d'une ferme familiale (interaction avec logement familial) élevage bovin paysan boulanger et petit atelier porcin. 5-6 ans avant retraite pour le couple. Nièce intéressée par CAE pour reprise atelier boulange (cédante et nièce dans la CAE) intérêt pour la nièce de cotiser en tant que salariée

et cédants pas partant pour repartir sur une transmission de gré à gré (première expérience avec un CEFI qui n'a pas abouti).

recherche d'un PP pour l'atelier élevage dans un second temps, intégration à la CAE

> Transmission en plusieurs étapes et sur un temps long

Ferm' en coop loue aux cédants pour les PP : permet un accompagnement sur un temps long : test de la cohabitation sur un temps long (vérifier que les objectifs soient partagés). Permet de prendre plus de temps pour imaginer une restructuration (déménagement des ateliers par exemple)

Cas où le patrimoine n'est pas à vendre. Le matériel a été évalué et il va y avoir une vente. Clarification dès le départ des conditions de la transmission (ce qui sera à vendre ou pas, à quel prix)

> ETA comme outil supplémentaire pour permettre des transmissions : portage temporaire qui permet de voir à l'usage quel sera le devenir le plus probable de la ferme

Rassure les PP car c'est la CAE qui porte les contrats de baux + accompagnement + lien avec les collectivités.

Audrey Adear 32 : formations organisées pour les cédants sur aspects humains et aspects JFS avec des intervenants ATAG, MSA, juristes, Autrement dit.. Pas d'entrée fermes difficiles à transmettre. Pas mal de difficultés à rassembler des participants, mieux communiquer ?

> J1 et J2 : Aspects humains (Cabinet Autrement Dit).

Objectifs :

1. Se préparer à la transmission en comprenant les différentes phases du parcours.

Enjeux de la transmission des exploitations (ce que les exploitants ont à gagner et les points de vigilance) Comprendre les phases du parcours à la transmission

Facteurs-clés de la réussite d'un projet de transmission cadre familial et hors cadre familial

Outils et démarches pour avancer sur la phase « se préparer à transmettre »

- 2. Rencontrer, choisir des repreneurs et être en capacité de négocier avec eux.

Savoir créer une relation saine avec le repreneur : éléments-clés pour établir la relation avec un repreneur potentiel (comment tenir compte des besoins de chacun (pour soi et sa famille et pour le repreneur) ? Comment évaluer le réalisme du projet ? ...)

Savoir mettre en place une stratégie d'actions pour son projet de transmission

> J3 : aspects juridiques, fiscaux (avocat en droit rural du 32).

> J4 : MSA (évaluer ses droits à la retraite, travailler sur son projet personnel post départ à la retraite).

+ intervention en CFPPA BPREA Imaginer le champs des possibles qui peut inspirer : interaction entre cédant qui présente sa ferme et stagiaires

Aurélia ADEAR 82 : pas de formation transmission depuis 3 ans par manque de temps pour mobiliser. intervenants couteux (juristes ou cabinet autrement dit) + intervention MSA, afocg SAFER

Synthèse des premières pistes de travail/thématiques identifiées pour monter une formation à destination des cédants de fermes « difficiles à transmettre » :

- Question de la temporalité :
 - formation à proposer bien en amont de l'âge de la retraite
 - mais aussi réflexion sur la transmissibilité à intégrer en continu dans l'accompagnement des fermes car de plus en plus de projet de cessation d'activité pour réorientation professionnelle, pas que à l'âge de la retraite, avec besoin de « récupérer des billes » pour nouveau projet de vie
 - transmission progressive pour trouver plusieurs repreneurs dans le cas de restructuration de grosses fermes : garder un pied dans la ferme et maintien du travail agricole du cédant le temps de tout transmettre ?
 - temporalité longue pour les changements d'atelier

- Nouvelles modalités de transmission : Sensibiliser les cédants à toutes les formes possibles de transmission, portage foncier, CAE, location-vente... : pas que loc ou vente
 - ETA comme outil supplémentaire pour permettre des transmissions : portage temporaire qui permet de voir à l'usage quel sera le devenir le plus probable de la ferme
 - Location vente comme outils de transmission progressive, comme le portage foncier
- Fermes à gros capitaux : Question de la valeur du parc matériel, atelier de transformation, cheptel, stocks de vins et pas que du foncier.
- Utiliser des témoignages de restructuration réussies dans nos formations : identifier des cédants via le répertoire et/ou faire participer des cédant.e.s lors des sessions formations

Pistes de travail pour prochain temps d'échange sur l'action 2.1 (framadata en cours) :

- partage des retours de formation sur le Wiki du CASDAR TR'OCC et poursuivre le tour d'horizons de ce qui existe en termes de formation des cédants dans le réseau
- reprendre la matière partagée aujourd'hui et redévelopper le programme de formation (mise en place d'un doc partagé sur le wiki pour poser nos idées sur le contenu de la formation
- Ferm'en coop fait une petite note explicative sur le portage temporaire comme outil pour la transmission à poster sur le wiki
- Solliciter Terre de Liens pour petite note explicative (atouts et contraintes, points de vigilance) sur le portage du foncier dans le cas de ferme à gros capitaux
- Voir si possible de tester la formation à l'issue du CASDAR 2026 avec le Parc national des Cévennes ?

Question/ Besoins des accompagnateurs/formateurs :

- comment être plus efficace dans la proposition de projets de restructuration ? monter en compétence sur ces questions : aspects techniques liés aux changements d'ateliers
- quelle posture, comment on accompagne, jusqu'où (expertise) ? se former ou bien clarifier la posture
- recrutement des cédants stagiaires à nos formations pas évident : question du modèle économique de ces formations, notamment si on fait appel à des intervenants extérieurs